

# L'affaire Honorius de Vatican I à Vatican II

par le frère Louis-Marie O.P.

JAMAIS, SANS DOUTE, on ne parla autant du pape Honorius 1<sup>er</sup> (625-638) qu'autour du premier concile du Vatican. Ce malheureux pontife, qui avait dû subir, quarante ans après sa mort, les anathèmes du sixième concile œcuménique (Constantinople III, en 681), devint l'un des principaux arguments contre l'infailibilité pontificale. N'avait-il pas été solennellement condamné pour hérésie ?

Cinquante ans plus tard, ces polémiques semblaient closes. L'immense majorité des historiens admettaient, comme Mgr Amann dans le *Dictionnaire de théologie catholique* <sup>1</sup>, qu'Honorius fut réellement condamné par le 6<sup>e</sup> concile – car il favorisa l'hérésie monothélite – mais qu'il n'adhéra pas *formellement* à cette erreur.

La crise d'après Vatican II a pourtant relancé la querelle. De part et d'autre de la position médiane, on a vu réapparaître les deux thèses extrêmes :

- celle qui tient qu'Honorius fut réellement et formellement hérétique ;
- celle qui défend son entière innocence, parce que son procès repose-rait sur de faux documents.

La première opinion est aujourd'hui promue par Roberto de Mattei <sup>2</sup> ; la seconde par certains sédévacantistes. Les deux camps reprennent, à l'identique, les arguments échangés lors de Vatican I. Et c'est précisément cette polémique des années 1869-1871 qui nous intéressera ici.

L'objet du présent article n'est donc pas Honorius lui-même, au 7<sup>e</sup> siècle, mais l'affaire Honorius au 19<sup>e</sup> siècle, et plus précisément l'attitude des champions de l'infailibilité – Mgr Manning, Mgr Dechamps, Dom Guéranger et quelques autres – face aux accusations portées contre ce pape.

Ces grands défenseurs de l'autorité romaine envisageaient-ils la possibilité d'une défaillance papale ?

La réponse, plus nuancée qu'on pourrait l'imaginer *a priori*, fournit une précieuse lumière dans la crise actuelle.

---

1 — Mgr AMANN, notice « Honorius », DTC, t. 7, col. 93-132 (avec bibliographie).

2 — Voir *Le Sel de la terre* 96, p. 152-155.

## Bref résumé de l'affaire Honorius

L'affaire Honorius accompagna la dernière des grandes hérésies christologiques : le monothélisme.

Alors que l'Église avait condamné l'erreur des docètes, qui estimaient que le Christ n'avait pas un véritable corps humain, l'erreur d'Apollinaire, qui lui refusait une âme humaine (concile de Constantinople en 381), l'erreur de Nestorius qui le voyait divisé en deux personnes (concile d'Éphèse en 431) et l'erreur d'Eutychès qui niait qu'il eût à la fois la nature divine et la nature humaine (concile de Chalcédoine en 451), on pouvait penser avoir fait le tour des hérésies susceptibles d'attaquer le mystère de l'incarnation. C'était compter sans l'empereur grec Héraclius, qui réussit à faire naître une nouvelle erreur : le monothélisme. Cherchant un terrain d'entente avec les monophysites – qui n'admettaient qu'une seule nature (*monos phusis*) dans le Christ – l'empereur-théologien crut trouver une formule de compromis qui pourrait les satisfaire sans contredire trop nettement les définitions du concile de Chalcédoine : il n'y aurait, en la personne du Sauveur, qu'une seule volonté (*monos thelos*). Prise au sens propre, la formule est évidemment inacceptable, puisque le Christ ne peut être *vraiment* homme sans avoir une *vraie* volonté humaine, distincte de la volonté divine. Mais les monothélites brouillaient la question en demandant s'il pouvait y avoir dans le Christ deux volontés *contraires*, ce qui est, effectivement, impossible : la sainte volonté humaine du Christ étant toujours parfaitement soumise à la volonté divine. La lettre que le patriarche de Constantinople écrivit au pape Honorius pour lui soumettre la formule monothéliste ne distinguait pas ces deux points de vue et raisonnait comme si reconnaître *deux volontés* en Jésus-Christ impliquait nécessairement d'y voir deux volontés *opposées*. Malheureusement, la réponse du pape ne leva pas l'ambiguïté. Dom Guéranger raconte :

Le pontife, qui appréhendait qu'une nouvelle hérésie ne s'élevât à ce sujet dans l'Église, crut pouvoir répondre d'une manière évasive, et manqua l'occasion de redresser les mauvais sentiments du patriarche. Il espérait par cette réserve, ainsi que nous l'apprenons du pape saint Agathon, l'un de ses successeurs, étouffer dans son foyer une erreur qui pouvait produire de grands ravages. Le trop plaisant pontife se flattait de n'avoir pas trahi la vérité, du moment que dans sa lettre, il insistait sur les deux natures que la foi reconnaît en Jésus-Christ ; et en effet, deux natures donnent à conclure deux volontés.

Mais ce qu'il n'avait pas prévu arriva. L'hérésie d'une seule volonté (le monothélisme), favorisée par la politique d'Héraclius [...] s'étendit avec la rapidité d'un incendie, propagée qu'elle était par Sergius de Constantinople et par Cyrus

d'Alexandrie. Honorius eut à peine le temps de constater la grandeur d'un mal, qu'il eût été de son devoir de combattre dès l'origine avec plus de résolution <sup>1</sup>.

Sur le fond, Honorius avait refusé de trancher la question :

Cela ne doit pas nous importer ; nous laissons cela aux grammairiens [...] nous ne devons pas définir et prêcher une seule ou deux opérations <sup>2</sup>.

Mais il y avait un peu plus. Non seulement le pontife avait omis de condamner l'hérésie naissante, mais sa lettre contenait une phrase ambiguë qui pouvait sembler l'approuver :

C'est pourquoi nous confessons également une seule volonté de notre Seigneur Jésus-Christ <sup>3</sup>.

Tout en en défendant l'orthodoxie de cette formule, qui, dans le contexte, n'entendait pas nier la distinction des deux volontés – divine et humaine – mais seulement l'existence de deux volontés *contraires*, Dom Guéranger remarque :

On y voit un homme trop circonspect, [...] qui mesure ses termes avec une précaution exagérée, en un mot qui craint de s'expliquer, de peur que sa parole ne produise une sensation quelconque. C'est la prudence du serpent, sans la simplicité de la colombe <sup>4</sup>.

Honorius mourut le 12 octobre 638 sans avoir bien réalisé les conséquences de sa faiblesse. Quarante-deux ans plus tard, ses lettres furent soumises au 3<sup>e</sup> concile de Constantinople qui anathématisa non seulement les principaux auteurs de l'hérésie monothéliste – Sergius de Constantinople et Cyrus d'Alexandrie – mais aussi le pape qui l'avait favorisée <sup>5</sup>. Le pape saint Léon II, en confirmant ce concile, réitéra l'anathème :

Nous anathématisons les inventeurs de l'erreur nouvelle, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Serge, Pyrrhus [...] et aussi Honorius qui [...] a permis que cette Église sans tache fût souillée par une trahison exécrationnelle.

1 — Dom Prosper GUÉRANGER, *Défense de l'Église romaine contre les accusations du R.P. Gratry*, Paris, 1870, p. 5-6. (1<sup>re</sup> publication : *Revue du monde catholique* du 10 février 1870.)

2 — DS 487-488. Sur l'interprétation de ces lettres, outre DS 496-498, voir Arthur LOTH (avec collaboration de l'abbé WEILL), *La Cause d'Honorius, documents originaux, avec traduction, notes et conclusion*, Paris, Victor Palmé, 1870, p. 19-27 et 105-110. Ou bien – plus sévère – la notice « Honorius » du DTC, par Mgr AMANN (t. 7, col. 93-132).

3 — DS 487. Pour l'interprétation, voir la note précédente.

4 — Dom GUÉRANGER, *ibid.*, p. 6

5 — DS 550-551 et 563.